

Catalogue
formations
2023-2024

Secteur de la santé, du social et du médico-social

FORMATION
CONTINUE,
FORMATION
INITIALE,
APPRENTISSAGE
CONTRAT PRO



Formations du secteur de la santé, du social et du médico-social

Des formations adaptées aux besoins des professionnels

Nos partenaires

Votre parcours

- Démarches
- Financements
- Formation tout au long de la vie
- Validation des Acquis Pédagogiques et Professionnels

Nos formations

- Diplôme Universitaire Santé mentale, psychiatrie et rétablissement
- Diplôme Universitaire Autisme
- Diplôme Universitaire Éthique Soignante
- Diplôme Universitaire Qualité de Vie et des Relations au Travail
- Diplôme Universitaire Soins Palliatifs
- Diplôme Universitaire Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- Diplôme Universitaire Démarche Qualité et Pratiques de Coopération et de Coordination du Parcours des Usagers
- Licence Administration Économique et Sociale - parcours sanitaire et social
- Master Cadre du secteur Sanitaire, Social et Médico-social

Des formations adossées à un programme scientifique orienté sanitaire et social et abrité par un laboratoire de recherche



Des formations développées en collaboration avec de nombreux partenaires



Des conférences mensuelles sur des thématiques du secteur sanitaire, social et médico-social

Votre contact

Bureau Formation tout au long de la vie

Université de Pau et des Pays de
l'Adour (UPPA) - Collège SSH
Bâtiment LLSH
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64016 Pau

Candidatez

DU autisme

DU soins palliatifs

DU démarche qualité

DU éthique soignante

DU SAMPRE

DU QVRT

+33 (0)5 59 40 80 83

**DU mandataire judiciaire à la
protection des majeurs**

+33 (0)5 59 40 80 82

L3 AES

Master C3S

+33 (0)5 59 40 71 22

Vos démarches en 4 étapes

1 - Choisir une formation à l'UPPA

Décider de se former, après avoir arrêté ses études depuis plusieurs années, comporte souvent une part d'inquiétude et de risque. Il faut trouver la formation qui permettra de réaliser son projet professionnel, trouver un financement, obtenir l'accord de son employeur (ou valider son projet avec Pôle Emploi), trouver un stage, organiser sa vie personnelle et professionnelle pour suivre la formation dans les meilleures conditions. Pour vous accompagner dans cette démarche, notre équipe vous écoute et vous oriente afin de faciliter votre choix.

2 - Déposer sa candidature

Dès que les candidatures sont ouvertes, vous pouvez candidater directement en ligne, sur notre site Internet, après avoir pris contact avec le service FTLV. Si vous n'avez pas le diplôme ou le niveau de formation requis, vous avez la possibilité de compléter un dossier de demande de Validation des Acquis.

3 - Être admis en formation

Une fois admis en formation (les modalités sont différentes en fonction de la formation), vous signez votre contrat de formation et remplissez votre dossier d'inscription administrative à l'université. Si votre formation est financée par un tiers (CPF, entreprise, conseil régional, Pôle emploi...), le financeur signe une convention avec l'université.

4 - Chercher un financement

Nous vous conseillons sur les différentes possibilités et dispositifs existants en matière de financement et établissons avec le service approprié le devis correspondant à votre formation.

Quels financements ?

Salariés du secteur privé

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage.

Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif). Depuis le 1er janvier 2019, il est alimenté en euros et non plus en heures.

> Depuis le 21 novembre 2019, pour mobiliser votre CPF, vous devez utiliser l'application Mon Compte Formation. Plus d'infos sur www.moncompteformation.gouv.fr

Demands d'emploi

Les demandeurs d'emploi peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de formation par le Conseil Régional ou Pôle Emploi. Ils perçoivent une rémunération ou des indemnités pendant la période de formation.

Contrat de professionnalisation (en alternance)
Le demandeur d'emploi doit trouver une entreprise avec laquelle il signe un contrat. La formation sera alors financée par l'OPCO de l'entreprise.
Plus d'infos sur www.alternance.emploi.gouv.fr

Autofinancement

Si vous ne pouvez pas bénéficier d'une prise en charge des frais de formation, vous devrez les financer vous-même. En application de l'article D714-62 du code de l'éducation, l'université accorde, sous certaines conditions, une réduction partielle des frais de formation, des facilités de paiement (échancier) et dans certains cas, une aide à l'inscription.

Exercice d'une activité libérale

Une prise en charge est possible par les fonds de financement de la formation : FIF-PL, FAF-PM,...

Agent public

Les agents titulaires ou non bénéficient des mêmes droits que les salariés au titre du plan de développement des compétences et du CPF. Les droits pour le CPF public sont calculés en heures, l'agent doit faire une demande au service des ressources humaines de son établissement pour les mobiliser.

Pour toute demande liée au financement d'une formation, merci de prendre attache auprès de la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie : accueil.forco@univ-pau.fr +33 (0)5 59 40 78 88

UPPA - DFTLV - Bâtiment A - Collège STEE - 1 avenue de l'Université - BP 1155 - 64012 Pau cedex

Nos solutions de formation

Nous proposons aux professionnels, particuliers et demandeurs d'emploi, des solutions adaptées à leurs besoins pour se former à leur rythme tout au long de la vie grâce à :

- Des diplômes nationaux (licences, licences professionnelles, masters...) dont certains en alternance
- Des Diplômes d'Université (DU)
- Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) : un diplôme équivalent au baccalauréat qui permet de poursuivre des études dans les établissements d'enseignement supérieur (en distanciel ou présentiel)
- UPPASS'compétences : un outil d'individualisation des parcours, autorisant l'inscription à une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) d'un diplôme national ou d'université
- Des formations courtes inter et intra entreprise : formationcourtes@univ-pau.fr

Formation tout au long de la vie

Vous êtes un actif du secteur privé ou public ou en recherche d'emploi

L'équipe de professionnels de la formation continue à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour vous permet de :

- Bénéficier d'un accueil personnalisé : faire le point sur un projet ou des compétences, établir un plan de formation individualisé
- Être accompagné dans la constitution du dossier de financement
- Être mis en relation avec le référent du diplôme visé, au sein de l'université
- Réduire votre parcours de formation en tenant compte de vos expériences et compétences par le biais de la validation d'acquis (VAPP), accéder aux diplômes de l'université même si vous n'avez pas l'année de formation précédente requise, y compris si vous n'avez pas le baccalauréat

Vous êtes en charge du développement des compétences de votre organisme

Nous mettons à votre service toute notre expertise en ingénierie de formation pour construire de véritables parcours sur-mesure et ainsi accompagner le développement de votre organisation.

Nous analysons ensemble :

- Vos besoins
- Vos attentes

Nous concevons avec vous, pour vos salariés, la formation qui facilitera l'appropriation de compétences opérationnelles et l'application immédiate des concepts enseignés.

La validation des acquis professionnels et personnels

Qu'est ce que la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ?

Ce mode d'accès à la formation, moins connu que la VAE mais plus ancien (existe depuis 1985) et plus léger permet d'accéder à une formation même lorsque votre formation initiale ne donne pas accès de droit à la filière souhaitée.

Contact : **Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV)** accueil.forco@univ-pau.fr 05 59 40 78 88

Quelle est la démarche ?

Pour les formations qui nécessitent un dossier de candidature :

- La demande de VAPP est directement incluse au dossier de candidature
- Compléter le dossier de candidature sans oublier de fournir toutes les pièces demandées
- La demande de VAPP est examinée par une commission pédagogique qui rend un avis écrit

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures :
+33 (0)5 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr

Pour les personnes en situation de handicap relevant de la Formation Continue ou de l'alternance :
fp.handi@univ-pau.fr

Orientation professionnelle

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP).

Relations internationales

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la Direction des relations internationales.

DU
DIPLOME
D'UNIVERSITE

Santé mentale, psychiatrie et rétablissement





Présentation

Aux termes de cette formation, les diplômés auront acquis les compétences suivantes :

- Compréhension des changements majeurs dans les professions de la santé, de l'accompagnement et des politiques relatives aux personnes en situation de handicap psychique,
- Compréhension de l'environnement institutionnel.

Objectifs

- Situer l'action de chacun dans un environnement et dans une vision systémique.
- Appréhender l'état actuel des connaissances de la clinique psychosociale.
- Mesurer l'importance du cadre éthique et juridique.
- Permettre la compréhension du rôle fondamental de l'expertise du patient et de l'utilisateur.
- Permettre de prendre conscience des nouveaux paradigmes indispensables à l'action des pouvoirs publics et aux pratiques des professionnels : rétablissement, réhabilitation psychosociale, pair-aidance, logique de parcours sans rupture, usager expert, inclusion etc.
- Développer une connaissance populationnelle sur un territoire donné.

Organisation de la formation

La formation associe théorie et pratique en mêlant apports universitaires et expériences des professionnels intervenants dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie ainsi que des usagers et des associations de familles.

Programme de la formation

UE1- Qu'est-ce que la santé mentale, la psychiatrie et le rétablissement aujourd'hui - 14h CM

UE2 - Les politiques, le droit et l'organisation de la santé mentale - 10.5h CM

UE3 - Les patients et les usagers - 31.5h CM

UE4 - Pratiques professionnelles - 51h CM

UE5 - L'inclusion dans la cité - 35h CM

UE6 - Jury et suivi de l'étudiant - 12h TD + 18h TD

UE 7 - Examen écrit (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5) - écrit de 2h30

UE 8 - Stage obligatoire (105 h) - Examen oral

Candidature

Du 1^{er} juin au 15 novembre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Début de la formation

16 janvier 2024

Lieu de la formation

Pau

Durée de la formation

- 1 an
- 154 heures de cours théoriques et travaux dirigés
- Stage de 105 heures

Capacité d'accueil

Entre 12 et 20 étudiants

du-sampre@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel : 23 jours à raison de 2 ou 3 jours par mois

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes
- Visites de services et rencontres d'équipe

Contrôle des connaissances

- Un écrit de 2h30 sur un sujet portant sur l'ensemble du programme
- Une présentation orale de 30 minutes (exposé portant sur le stage)

Débouchés professionnels

Préparation aux postes de responsabilité (chef de service, coordinateur de réseau, directeur d'établissement au bénéfice de personnes souffrant de problèmes psychiques), aide à l'intégration dans ces postes





DU
DIPLOME
D'UNIVERSITÉ

L'accompagnement des personnes avec autisme



Objectifs

Les objectifs de ce DU (diplôme d'université) sont l'approfondissement de la réflexion éthique et l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques :

- Dans l'accompagnement de personnes avec un trouble du spectre autistique en tout milieu (école, travail, domicile, loisirs, établissement et service médico-social, société)
- Sur les stratégies d'accompagnement adaptées et recommandées par l'HAS

Finalité professionnelle

Ce diplôme s'inscrit dans les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (Février 2018-Mars 2012) : « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent » ainsi que dans les 3^{ème} et 4^{ème} Plans Autisme soulignant la nécessité de développer des formations spécifiques à l'accompagnement des personnes avec autisme.

Le DU fondé sur la connaissance du CRA (Centre Ressources Autisme) et l'expérience de professionnels bordelais, basques et palois, répond à un besoin de formation des professionnels clairement identifié par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques. En s'entourant de professionnels reconnus dans leurs disciplines, l'équipe pédagogique permet au candidat d'intégrer dans sa pratique d'accompagnement, différentes connaissances et approches éducatives spécifiques à l'intervention auprès de personnes avec TED/Autisme, conformément aux recommandations de la HAS.

Organisation de la formation

Actualisation des connaissances sur l'autisme 14 heures

- Clinique des TSA : trajectoires développementales et profils
- Les dispositifs de prise en charge scolaire
- Les dispositifs de prise en charge médico-sociale, sanitaire, les dispositifs, les ressources, le réseau
- Le réseau associatif - Témoignage de famille sur le parcours de soin

Comment fonctionne une personne avec TSA ? 14 heures

- Les fonctionnements cognitifs, retard mental et émotionnel
- Les aspects moteurs et sensoriels
- Les troubles associés

Les aspects légaux et éthiques et les liens avec les familles 11 heures

- Droits de la personne. Le Handicap dans ses aspects légaux et sociaux
- Éthique et accompagnement de la personne avec handicap
- Le travail avec les familles

Les stratégies d'accompagnement et d'apprentissage des personnes avec TSA 14 heures

- Programme TEACH
- L'ABA et le comportement verbal

Comment accompagner la communication ? 16 heures

- Qu'est ce que la communication, le langage ?
- L'intervention précoce (présentation du programme DENVER)
- Les stratégies d'aide à la communication
- Les systèmes de communication alternatifs
- Les outils numériques

Comment accompagner les apprentissages au quotidien ? 14 heures

- Dans le domaine cognitif
- Dans le domaine de l'autonomie
- Dans le domaine des loisirs
- Dans le domaine social

Comment accompagner les comportements problématiques ? 14 heures

- Qu'est ce qu'un comportement problème
- L'analyse fonctionnelle du comportement
- Les stratégies de gestion des comportements problématiques

Comment accompagner la scolarité et l'insertion professionnelle ? 14 heures

- Les stratégies d'aide en milieu scolaire
- L'aménagement des supports pédagogiques
- Le milieu professionnel

Comment accompagner la socialisation et la sexualité ? 12 heures

- Les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA sans déficience intellectuelle
- Les stratégies d'accompagnement des habiletés sociales
- L'accompagnement à la socialisation dans le cas de retard mental associé
- L'information, la prévention et l'accompagnement dans la vie affective et sexuelle (avec et sans déficience mentale)

Méthodologie de l'examen 3 heures

Candidature

Du 1^{er} juin au 15 novembre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Début de la formation

18 janvier 2024

Lieu de la formation

Pau

Durée de la formation

- 1 an
- 126 heures d'enseignement

Capacité d'accueil

Entre 12 et 25 étudiants

du.autisme@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel : 2 jours d'enseignement par mois

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes

Contrôle des connaissances

- Une épreuve écrite : QCM de contrôle des connaissances sur chaque UE (2h30)
- Une épreuve orale : travail sur un cas pratique (30 minutes de préparation, 15 minutes de présentation)

Taux de réussite

Promotion 2021-2022 : 88,24 %

Débouchés professionnels

Accompagnement des personnes présentant un trouble du spectre autistique : éducateurs, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs, auxiliaires de vie sociale, aides médicopsychologiques, auxiliaires de vie scolaire, infirmiers, puéricultrice, éducateurs sportifs, assistants maternels, assistants familiaux.



DU
DIPLOME D'UNIVERSITÉ
Donner du sens à sa pratique et
aborder les changements actuels
au travers d'une réflexion éthique

Éthique soignante



Objectifs

Ce diplôme d'université répond à une demande des professionnels du secteur de la santé et des soins afin :

- de construire une réflexion éthique ancrée sur une tradition de philosophie morale et des bases juridiques nécessaires,
- d'apprendre à repérer les situations complexes relevant d'une délibération éthique,
- de promouvoir la réflexion éthique dans le cadre de structures institutionnelles, comités, espaces de réflexion... et d'y participer,
- d'élaborer une analyse réflexive dans le domaine éthique de la pratique professionnelle.

Public concerné

- Les métiers médico-soignants nécessitent aujourd'hui, en complément des compétences scientifiques et techniques, une capacité à la réflexion éthique. Cette démarche demande de repérer les situations complexes relevant de délibérations pluridisciplinaires.
- Cette argumentation en équipe est nécessaire afin de prendre la décision la plus adaptée avec le patient et son entourage.
- Les fondements moraux de l'éthique soignante sont abordés par les chercheurs et universitaires développant leur réflexion dans ce domaine, et adaptés à la difficulté de la pratique quotidienne.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires (juristes, philosophes...), de médecins-éthiciens, de sociologues, de cadres de santé (Paris - Montpellier - Pau - Bordeaux - Bayonne), d'experts dont des membres du groupe personnes ressources de l'ERENA Bordeaux.

Organisation et programme de la formation

- Formation en alternance de 81,5 heures d'enseignements (cours et mise en situation professionnelle).
- 6 sessions de formation de 2 jours chacune et 1 session "évaluation", sur 1 an.
- La formation sera validée après réussite à :
 - une épreuve écrite (2h30, écrit intermédiaire),
 - l'évaluation, en binôme, d'un questionnement éthique avec soutenance orale devant un jury (mémoire).
- Le Diplôme Universitaire est en partie mutualisé avec le DU soins palliatifs.

Semestre 1

- Valeurs éthiques fondamentales du soin
- Autonomie, équité et dignité dans l'institution de soins
- La relation soignant/soigné : bienfaisance et non malfaisance
- Éthique et vie commençante

Semestre 2

- Éthique et vulnérabilité de l'enfant
- Éthique et disposition du corps
- Dignité et humanité de la personne soignée
- Éthique et vie finissante
- Suivi étudiants et jury
- Écrit intermédiaire
- Évaluation : soutenance du rapport écrit sur programme général

Candidature

Du 1^{er} juillet au 5 décembre
2023

Candidature via l'**application
Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Début de la formation

Mars 2024

Lieu de la formation

Pau
Durée de la formation

- 1 an
- 81,5 heures de cours dispensés par des universitaires (juristes, philosophes...), des médecins-éthiciens, des sociologues, des cadres de santé

Capacité d'accueil

20 étudiants

du.ethique@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel : 6 sessions de formation de 2 jours (14h) chacune et 1 session « évaluation »

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes

Contrôle des connaissances

- Une épreuve écrite de 2h30
- L'évaluation, en binôme, d'un questionnement éthique avec soutenance orale devant un jury (mémoire)

Taux de réussite

Promotion 2021-2022 : 81,81 %

Débouchés professionnels

Professionnels intervenant auprès de personnes vulnérables (professionnels de santé, médicaux ou paramédicaux, psychologues, formateurs des instituts de formation des professionnels de santé, assistantes sociales...).



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
BORDEAUX

DU
DIPLOME D'UNIVERSITÉ
À destination des personnels
des secteurs sanitaire, social
et médico-social

Qualité de vie, des conditions et des relations au travail



Présentation

L'amélioration de la Qualité de Vie, des Conditions et des Relations au Travail (QVCRT), est un objectif essentiel pour tous les professionnels et notamment l'encadrement.

La QVCRT influence en effet favorablement autant la santé des personnels que la qualité des soins et des services dispensés. Elle met en jeu des principes de participation, d'implication, de codécision, dans le cadre d'organisations de travail améliorées.

C'est pourquoi les Agences régionales de santé contribuent à la montée en compétences des équipes sur les démarches de QVCRT et soutiennent cette démarche.

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la Qualité de Vie, des Conditions et des Relations au Travail ;
- Identifier et construire les conditions socio organisationnelles et managériales d'une mise en œuvre efficace de la QVCRT dans l'établissement ou au sein d'une coopération d'établissements (GHT, GCSMS...) ;
- Mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de projets, études de l'existant, cartographie des risques, animation des groupes de travail QVCRT, réflexions et prospectives.

Public concerné

- Professionnels en activité du secteur social et médico-social, occupant une fonction de responsabilité liée à la gestion du travail ou au management de l'organisation (administrateurs, directeurs, cadres, DRH, etc).
- Institutions représentatives du personnel et membres des institutions sociales (DP, DS, CE, CTE, CSE, DUP...).
- Personnels des fonctions d'ingénierie et techniques concernées : responsables de la qualité, délégués à la gestion des risques, chefs de projet...
- Tous professionnels de ce secteur concernés par la question de la QVCRT.



Débouchés

La formation apporte une compétence technique nouvelle composée de connaissances, de méthodes et d'outils spécifiques.

Cette compétence sera utilement mise en valeur par les établissements confrontés à une nécessaire évolution vers la démarche QVCRT :

- Soit dans l'attribution de missions nouvelles au sein des fonctions actuelles des participants.
- Soit dans la création d'une fonction nouvelle au sein de l'établissement.

Cette formation permettra également de renforcer les aptitudes managériales des professionnels en situation d'encadrement.

Organisation

- En continu, sur 9 mois universitaires ouverts, de février à décembre.
- Cours quelques jours par mois en présentiel et distanciel, pour permettre aux professionnels de poursuivre leurs activités.
- Environ 157h d'enseignements, réparties en quatre blocs de compétences sanctionnés par des devoirs sur table, et d'un mémoire d'application soutenu devant un jury.

Candidature

Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+3

Début de la formation

13 novembre 2023

Lieu de la formation

Pau

Durée de la formation

- 9 mois universitaires
- 157 heures d'enseignements

Capacité d'accueil

15 étudiants

du.qvt@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel : cours les vendredis et quelques jeudis de janvier à novembre

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes

Contrôle des connaissances

- Examens écrits : questions de cours 1h30 et cas pratique 1h30
- Soutenance d'un mémoire écrit

Taux de réussite

Promotion 2021-2022 : 90,91 %



DU
DIPLOME
D'UNIVERSITÉ

Accompagnement et soins palliatifs



Présentation

Depuis le début des années 90, l'enseignement des soins palliatifs et de l'accompagnement est une réalité en France et une mission des unités de soins palliatifs et des équipes mobiles de soins palliatifs.

Le DU répond aux exigences des formations des professionnels de santé au sein de ces structures.

Fondé sur l'expérience clinique acquise au sein de ces organisations, l'enseignement allie connaissances fondamentales, expérience, réflexion éthique et apport des sciences humaines.

Les Unités de soins palliatifs répondent ainsi à leur mission d'enseignement, outre celle du soin et de la recherche.

L'objectif est la transmission des savoirs et le partage des connaissances et des pratiques autour de la prise en charge des malades en fin de vie et de leur accompagnement.

Objectifs

Acquisition de connaissances théoriques et pratiques :

- prise en charge de la douleur physique, psychologique, sociale et spirituelle
- droit des malades
- organisation des soins

Développement de l'interdisciplinarité des prises en charge : concertation, collégialité, partenariats...

Approfondissement de la réflexion éthique sur la prise en charge globale du malade et de ses proches.

Équipe pédagogique

Professeurs des universités, médecins, cadres de santé, psychologues, professionnels intervenant dans les structures de soins palliatifs...

L'équipe pédagogique est composée de professionnels et d'universitaires faisant autorité au plan national et régional dans leur champ de compétence coordonné par l'unité de soins palliatifs.

Les méthodes pédagogiques retenues permettent une progression continue tout au long de l'année afin de réaliser un véritable accompagnement des étudiants.

Déroulement

Formation en alternance de 120 heures à raison de 2 à 3 journées par mois de janvier à septembre :

40 heures de stage pratique obligatoire dans une structure de soins palliatifs agréé en conseil pédagogique, contrôle des connaissances, rédaction d'un récit de situation complexe argumenté (RSCA).

Organisation de la formation

Module 1

- Accueil et historique des soins palliatifs, concept et définition,
- Soins palliatifs et législation
- Bénévolat en soins palliatifs
- Accompagnement social
- Interdisciplinarité en soins palliatifs

Module 2

- La mort et ses rituels - Approche socio-anthropologique
- Démarches administratives après le décès
- Le deuil : enfant/adultes/soignants
- Demande de mort, obstination déraisonnable
- Méthodologie RSCA
- Principes d'évaluation et traitement des symptômes en soins palliatifs

Module 3

- Prise en charge des symptômes respiratoires
- Prise en charge des symptômes digestifs
- Confusion : théorie, pratique et énigme
- Symptômes neurologiques
- Soins du corps, soins de peau, escarres
- Savourer la vie / Alimentation, nutrition, hydratation
- Les derniers instants de la vie, agonie
- Pratiques sédatives

Module 4

- Soins palliatifs pédiatriques
- Soins palliatifs et urgences
- Prise en charge des principales pathologies psychiatriques en fin de vie
- Soins palliatifs et traitements spécifiques en oncologie
- Soins palliatifs à domicile
- Soins palliatifs et gériatrie
- Soins palliatifs et neurologie
- Polyhandicap et soins palliatifs

Module 5

- Les mécanismes de défense dans la maladie grave (patient, famille, soignants)
- Physiopathologie de la douleur
- Évaluation de la douleur
- Prise en charge de la douleur, traitements médicamenteux et non médicamenteux et techniques interventionnelles
- La kétamine et la méthadone en médecine palliative
- Éthique et fin de vie : euthanasie, suicide assisté, aide médicale à mourir et pratiques sédatives

Module 6

- Travaux de groupe / cas cliniques

Candidature

Du 1^{er} juin au 15 octobre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Début de la formation

25 janvier 2024

Lieu de la formation

Pau

Durée de la formation

- 1 an
- 120 heures d'enseignement
- 40 heures de stage pratique obligatoire

Capacité d'accueil

Entre 18 et 35 étudiants

du.soins-palliatifs@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel : 2 jours d'enseignement par mois

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés : études de cas, tables rondes

Contrôle des connaissances

- Une épreuve écrite : QCM de contrôle des connaissances sur chaque UE 2h30
- Une épreuve orale : travail sur un cas pratique (30 minutes de préparation, 15 minutes de présentation)

Taux de réussite

Promotion 2021-2022 : 72,73 %

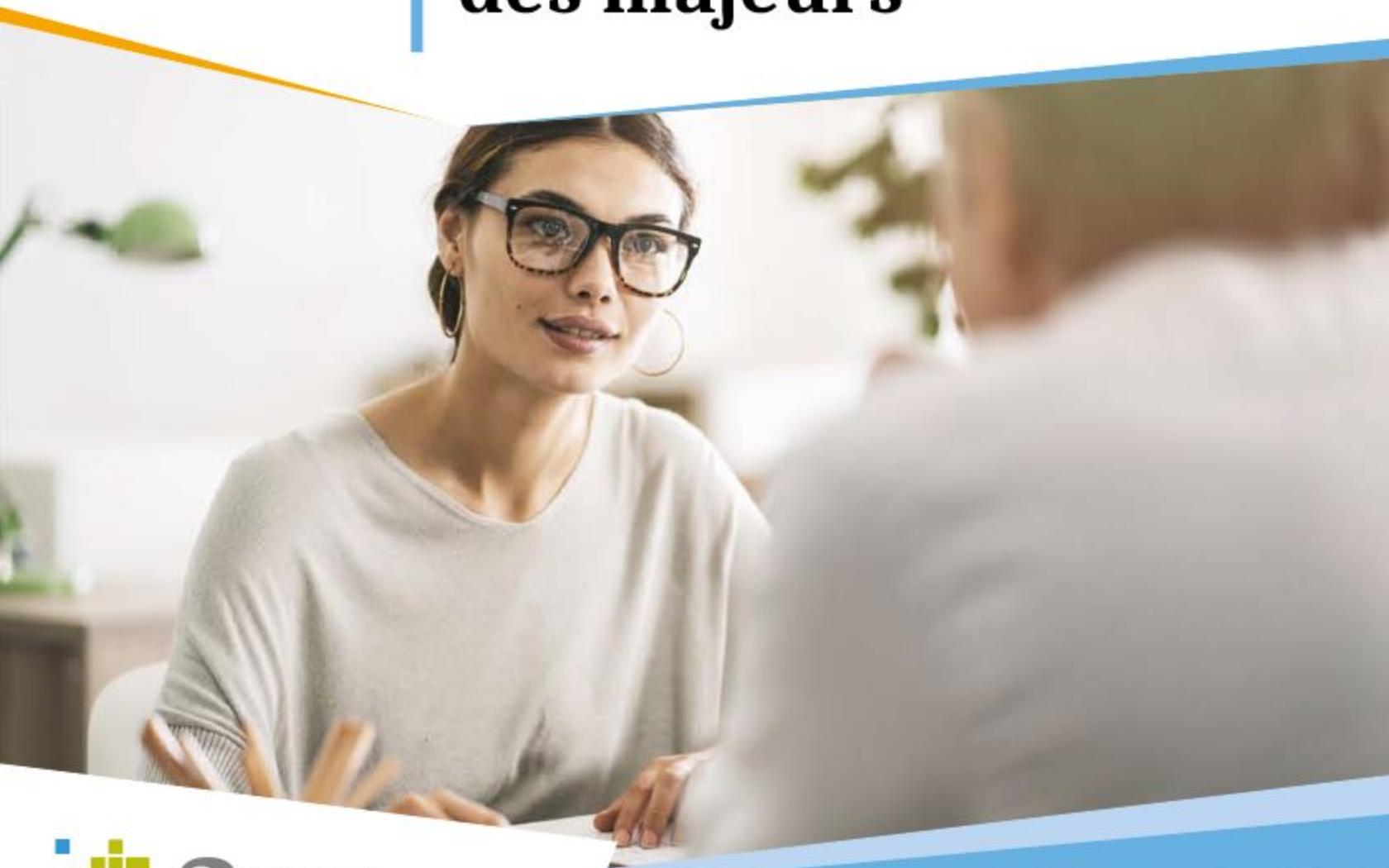
Débouchés professionnels

Professions participant aux soins palliatifs et dans le domaine des soins de support (bénévoles, assistants de services sociaux...)



DU
CERTIFICAT
NATIONAL DE
COMPÉTENCE

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs



Objectifs

Cette formation vise à acquérir les compétences juridiques, sociales, médico-sociales, comptables et financières nécessaires à la gestion d'une mesure de protection des majeurs, de même que les éléments d'analyse des situations personnelles (notamment économiques, sociales, médico-sociales) des personnes concernées.

À ce titre, la formation est résolument pluridisciplinaire. Elle allie en outre l'expérience pratique des professionnels des secteurs concernés aux enseignements théoriques fondamentaux nécessaires à la connaissance des matières en cause.

Présentation

Le Diplôme d'université de Mandataire à la protection des majeurs procède d'un double constat. D'une part, l'augmentation continue du nombre de personnes protégées ou en difficulté sociale, impose de former des professionnels aptes à accompagner ce public. D'autre part, le déficit de formation dont ont longtemps souffert les intervenants de ces secteurs d'activité doit désormais être résorbé par une offre répondant véritablement à leurs attentes.

Dans cette perspective, la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs a créé la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et l'arrêté du 2 janvier 2009 a posé les conditions relatives à la formation préparant aux certificats nationaux de compétence de mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Dispenses et allègement de formation

Des dispenses et allègement de formation peuvent être accordés aux candidats au vu de leur qualifications et expériences professionnelles.

Pour obtenir la dispense des modules de formation du présent diplôme, les candidats doivent justifier d'un diplôme dont le programme correspond au programme du module concerné.

La dispense d'un module de formation entraîne la validation de celui-ci.

Les personnes qui justifient, lors de leur entrée en formation, d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le cadre d'une activité tutélaire sont dispensées du stage pratique.

Des allègements de formation peuvent être accordés aux candidats en fonction de leur expérience professionnelle. L'allègement de formation n'entraîne pas la validation du module concerné.

Pour pouvoir obtenir un allègement de formation, les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans acquise dans le cadre de l'exercice d'une activité en lien direct avec le contenu de formation concerné.

Programme de la formation

Semestre 1

Juridique (84 h)

- Droits et procédure (48 h)
- Le champ médico-social (36 h)

Gestion (78 heures)

- Gestion administrative et budgétaire (48 h)
- Gestion fiscale et patrimoniale (30 h)

Semestre 2

Protection de la personne (72 h)

- Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance (24 h)
- Intervention et aide à la personne (48 h)

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs (66 h)

- Les contours de l'intervention et ses limites (18 h)
- La relation avec le juge et avec l'autorité judiciaire (12 h)
- Déontologie et analyse des pratiques (36 h)

Stage (350 h)

- Rapport de stage et soutenance de rapport de stage

Candidature

Du 1^{er} septembre au 18 novembre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Début de la formation

15 janvier 2024

Lieu de la formation

Pau

Durée de la formation

- 1 an
- 300 heures d'enseignement théoriques dont 66 heures obligatoires
- 350 heures (10 semaines) de stage pratique

Capacité d'accueil

Entre 12 et 35 étudiants

du.mandataire-judiciaire@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Stage pratique

Contrôle des connaissances

- Épreuves écrites
- Épreuves orales (rapport de stage)

Taux de réussite

Taux de réussite promotion 2021-2022 : 87,5 %

Débouchés professionnels

- Au sein de services de mandataires judiciaires
- À titre libéral
- En tant que délégué mandataire
- En tant que préposé établissement dans des établissements d'hébergement médico-sociaux et sanitaires

DU
DIPLOME
D'UNIVERSITE

Démarche qualité, pratiques de coopération et de coordination du parcours des usagers



Objectif

Le DU entend sensibiliser les acteurs aux problématiques de la gestion de projets complexes, de la démarche qualité.

Le coordinateur de parcours doit être en mesure d'établir, d'organiser et de gérer des liens permettant l'optimisation de la prise en charge sanitaire, sociale et médico-sociale d'une personne dans un parcours de soins. Il doit également coordonner la réalisation d'une démarche pluridisciplinaire selon le projet de soins établi et s'assurer de la qualité du parcours usager.

Déroulement de la formation

Formation de **160 heures d'enseignement théorique et 105 heures de stage** donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire.

Finalité professionnelle

- Permettre la compréhension des problématiques de complexité des parcours
- Mettre en oeuvre les méthodes d'évaluation et de suivi de parcours personnalisés
- Développer une connaissance populationnelle sur un territoire donné
- Développer une posture professionnelle adaptée à la coordination des parcours
- Inscrire la démarche de coordination dans une démarche d'amélioration continue de la qualité
- Permettre à des professionnels du champ sanitaire et social de se reconvertir vers les métiers de la qualité et/ou de coordonnateur
- Permettre à des étudiants ou des personnes sans emploi de trouver des emplois de responsable qualité, auditeur, consultant, etc...

Contrôle de connaissances

- Épreuve écrite portant sur les modules du tronc commun
- Épreuve écrite (cas pratique) pour la validation des mentions I et II
- Mémoire : travail écrit soutenu devant un jury d'universitaires et de professionnels

Programme de la formation

Tronc commun

90 h de formation théorique

- Organisation et acteurs du Parcours
- Approche systémique, coordination décisionnelle et analyse de la complexité
- Communication inter personnelle, posture professionnelle et gestion des crises
- Outils et méthodes pour la coordination des parcours et étude de cas
- Base méthodologique mémoire

Mention I

QUALITÉ ET PARCOURS DE L'USAGER

*70h de formation théorique et étude de cas
105h de stage*

Cette mention a pour objectif de former au métier de référent qualité, de responsable qualité.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Fondements de la qualité
- Management de la qualité
- Évaluation, démarche qualité et management de risques, méthodes et outils : applications et études de cas
- Suivi de mémoire
- Stage dans un établissement

Mention II

COORDINATION DE PARCOURS COMPLEXES

*70h de formation théorique et étude de cas
105h de stage*

Cette mention a pour objectif de former aux métiers de la coordination, à la connaissance des territoires et à l'évaluation de parcours complexes.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

- Approche populationnelle sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine
- Construire et animer un réseau d'acteurs territoriaux
- Démarche qualité et l'amélioration continue des accompagnements
- Suivi de mémoire
- Stage en mission de coordination

Candidature

Du 1^{er} juin au 15 novembre 2023

Candidature via l'**application Apoflux**

Niveau d'entrée BAC+2

Lieu de la formation

- Tronc commun : Pau
- Mention I : Mont-de-Marsan
- Mention II : Pau

Début de la formation

Janvier 2024

Durée de la formation

- 1 an
- 160 heures de formation théoriques : cours et travaux dirigés
- Stage de 105 heures

Capacité d'accueil

Entre 15 et 20 étudiants

du-qualite@univ-pau.fr

La formation

Modalités d'enseignement

En présentiel par sessions de 2 à 3 jours

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Séminaires

Contrôle des connaissances

- Épreuve écrite portant sur les modules du tronc commun
- Épreuve écrite (cas pratique) pour la validation des mentions I et II
- Mémoire : travail écrit soutenu devant un jury d'universitaires et de professionnels

Taux de réussite

- Promotion 2021-2022 parcours Démarche qualité : 100 %
- Promotion 2021-2022 parcours Coordination : 66,67 %



Licence 3

Sanitaire et social

MENTION ADMINISTRATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L3
SANITAIRE
ET SOCIAL
EN APPRENTISSAGE
*en cours de validation
par les instances*



DIPLÔME
NATIONAL DE
LICENCE
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT

Présentation

Après deux années communes à tous les parcours de la mention AES, le parcours sanitaire et sociale est proposé à partir de la 3^{ème} année.

Le parcours est rattaché à la mention AES depuis 2012. Il répond à une demande individuelle (salariés du secteur sanitaire et social, mais aussi étudiants de la formation initiale en quête de réorientation) et à des aspirations collectives (hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux, organisations humanitaires) exprimant des besoins de formation et de qualification générés par l'évolution des pratiques, des progrès de la science, des techniques et de la société.

Objectifs

Il vise à former des cadres polyvalents qui pourront exercer des métiers de gestionnaire dans les administrations publiques et dans les structures privées (entreprises, associations, etc.) :

- Définir des modes de lecture des pratiques sanitaires et sociales et s'entraîner à les appliquer
- Développer la capacité de savoir et de communiquer
- Viser à intégrer les connaissances théoriques et techniques avec l'expérience professionnelle dans la perspective d'un savoir cumulatif et renouvelable
- Exercer le sens de la planification et de la prospective
- Apprendre à passer d'un rôle d'exécutant à un rôle d'animateur et de responsable

Atouts

- Effectifs limités
- Dispositif d'accueil, d'orientation et d'accompagnement individualisé pour aider à la construction du projet d'étude et professionnel de l'étudiant
- Amélioration constante de la qualité des formations
- Pédagogie innovante
- Vie étudiante riche (sport, culture, associations...)

Savoir-faire

Les étudiants titulaires de la licence AES acquièrent un certain nombre de compétences communes disciplinaires et transversales que l'on peut présenter de façon synthétique :

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les concepts juridiques, économiques et les concepts de la gestion pour la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire
- Maîtriser les méthodes quantitatives appliquées au secteur sanitaire et social
- Analyser les différentes interactions entre une organisation (publique ou privée) et son environnement socio-économique

Compétences transversales

- Maîtriser les outils numériques (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques)
- Recherche documentaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion
- Développer une argumentation avec un esprit critique
- Analyser, synthétiser et exploiter des données en vue d'un projet
- Maîtriser la langue française
- Compréhension et expression dans une langue étrangère au minimum

Candidature

Candidature via le site de l'UPPA

Niveau d'entrée BAC+2

Lieu de la formation

Pau

Début de la formation

Septembre 2024

Durée de la formation

- 1 an

Capacité d'accueil

- 20 étudiants

licence.3s@univ-pau.fr



La formation

Modalités d'enseignement

- Semestres de 13 semaines
- 24h hebdomadaires - 600 h/an

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux présentiels synchrones et Elearn Asynchrones
- Travaux dirigés (35 étudiants maximum) et TD en classe virtuelle
- Stage optionnel de 4 semaines

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu
- Examen à chaque fin de semestre

Après la licence

- 81% des diplômés de licence Économie-Gestion poursuivent leurs études à l'UPPA ou dans une autre université
- École supérieure (sur concours ou sur titres)
- Concours administratifs
- Vie active

Débouchés professionnels

Cadres polyvalents dans des métiers de gestionnaire dans les administrations publiques et dans les structures privées (entreprises, associations...).

Master C3S

DROIT PUBLIC

MASTER 2
EN
APPRENTISSAGE

MASTER 1
EN APPRENTISSAGE
*en cours de validation
par les instances*

Cadres du secteur sanitaire, social et médico social



Objectif

Donner une formation spécialisée de haut niveau permettant aux étudiants de maîtriser des savoir-faire indispensables à l'exercice d'une fonction de responsabilité dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Préparer aux concours d'entrée aux écoles nationales supérieures de la santé publique et de la sécurité sociale.

Les cadres ainsi préparés devront maîtriser notamment trois domaines de compétences :

- l'expertise et le conseil,
- gérer des contextes professionnels spécifiques,
- appui à la transformation et à l'innovation.

Débouchés

Structures

Établissements et services sociaux et médico-sociaux publics et privés, établissements de santé publics et privés, collectivités territoriales, services de l'État, organismes d'assurance maladie.

Métiers / Postes

Directeur, chef de service d'établissements sanitaires et sociaux publics et privés, chargés de missions, IASS, directeur de caisse de sécurité sociale, attaché d'administration hospitalière...

100% des diplômés ont un emploi
18 mois après l'obtention du M2

Taux de réussite du diplôme : 75 %
pour la promotion 2021/2022

+ d'infos sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études - Observatoire de l'établissement : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle.html>

Organisation de la seconde année

Les enseignements se déroulent de septembre à juin. Les regroupements ont lieu 6 jours par mois (environ 3 jours tous les quinze jours) soit sur un rythme d'alternance.

Deux possibilités pour les étudiants :

- Soit ils intègrent un établissement sanitaire, social ou médico-social afin d'y réaliser un stage d'une durée minimale de 4 mois, conduisant à la rédaction d'un mémoire.
- Soit ils intègrent un établissement sanitaire, social ou médico-social en tant qu'apprentis.

Programme de la formation

Les enseignements sont dispensés par des universitaires, et 70% de professionnels intervenant dès la première année (ARS, hôpital, Sécurité sociale, collectivités territoriales, directeurs d'établissements du secteur, CCAS).

Les étudiants sont évalués grâce à des travaux de groupe, des devoirs sur table et des travaux en contrôle continu.

MASTER 1

Semestre 1

- Stratégie et sociologie des organisations
- Droit et gouvernance du système de santé
- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (1)
- Langue vivante
- Méthodologie de projet et projet tutoré

Semestre 2

- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (2)
- Économie et financement des établissements de santé, socio et médico-sociaux
- Régulation administrative et financière en établissements (1)
- Politiques sanitaires et sociales
- Politique de la ville
- Langue vivante
- Projet tutoré

MASTER 2

Semestre 3

- Démarche qualité et dispositifs d'évaluation (1)
- Droit des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social (1)
- Dispositifs de coordination et de coopération

Semestre 4

- Pilotage des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social (3)
- Régulation administrative et financière en établissements (2)
- Démarche qualité et dispositifs d'évaluation (2)
- Droit des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social (2)
- Grand oral
- Grand écrit
- Langue vivante
- Mémoire de stage, méthodologie et suivi

Candidature

Candidature sur la plateforme
monmaster.gouv.fr

Niveau d'entrée BAC+3 pour le M1

Lieu de la formation

Pau

Début de la formation

Septembre 2024

Durée de la formation

- M1 : 422 heures sur 1 an
- M2 : 400 heures sur 1 an

Capacité d'accueil

- M1 : 20 étudiants
- M2 : 25 étudiants

master.c3s@univ-pau.fr



La formation

Modalités d'enseignement

- M1 : réalisation d'un projet auprès d'un établissement du secteur de la santé, social ou médico-social
- M2 en alternance : 3 jours d'enseignement tous les quinze jours. Le reste du temps en entreprise

Méthodes pédagogiques

- Des enseignements théoriques et pratiques dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- De l'apprentissage
- Des méthodes agiles et innovantes, des projets tutorés

Contrôle des connaissances

- Devoirs sur table
- Travaux en contrôle continu
- Ateliers collaboratifs

Taux de réussite

Taux de réussite promotion 2020-2021 : 75 %

Taux d'insertion

Parmi les diplômés de 2019 qui ont décidé de s'engager dans la vie active, 92% ont un emploi

Débouchés professionnels

Chef de service des structures, directeur d'établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux, chargés de missions, IASS, directeur de caisse